

Débat Trump-Clinton, les médias casquent pour le WiFi

Pour les médias, avoir une connexion WiFi est essentiel pour transmettre des photos, des vidéos ou un article lors des évènements. Hier, le premier débat entre les deux candidats à l'élection présidentielle américaine, Hillary Clinton et Donald Trump, avait lieu à l'Université Hofstra située à Hempstead dans l'Etat de New York.

Un évènement planétaire où un nombre important de journalistes était présent. Mais juste avant le lancement des débats, des journalistes ont rapporté que les organisateurs de l'évènement insistaient pour qu'ils coupent leur hotspot personnel (en général une redirection de la couverture mobile en 4G) pour utiliser le réseau WiFi sécurisé de l'Université moyennant le paiement de 200 dollars.

Et pas question de resquiller comme le montre [le tweet](#) de notre confrère Kenneth Vogel d'Atlantico, des gardiens équipés d'un détecteur de hotspot (ci-dessous) pour demander à la personne de l'éteindre et de basculer sur le réseau WiFi payant. Le journaliste constate qu'il n'y a pas eu de brouillage des hotspots, mais des menaces de désaccréditation des médias réfractaires.



Une méthode critiquable, mais légale

Une telle méthode est-elle légale ? Il semblerait que oui selon certains experts. La question s'est posée en 2014 quand [la FCC a condamné la chaîne d'hôtel Marriott à 600 000 dollars d'amende](#) pour avoir bloqué les hotspots WiFi (en général gratuit) pour favoriser son offre payante. Pour sa défense, Marriott avait expliqué qu'il n'avait pas brouillé les hotspots, mais utilisé un équipement réseau capable de masquer les différents points d'accès WiFi autre que les siens. Dans le cas du débat présidentiel, l'Université s'est bien gardée de bloquer ou brouiller les hotspots personnels, pour éviter de tomber sur la jurisprudence de la FCC.

Par contre sur les intimidations pour utiliser le réseau de l'Université, le débat reste ouvert. Les journalistes peuvent avoir signé un contrat dans le cadre de leur accréditation prévoyant de ne pas utiliser leur point d'accès WiFi personnel, précise l'avocat Fred Jennings, interrogé par nos confrères de *Wired*. D'un autre côté, le paiement d'un droit de 200 dollars doit garantir un accès sécurisé et de qualité. Or, il semble que quelques heures avant le débat, le réseau de l'Université avait quelques faiblesses, souvent dues à une saturation. Nonobstant, les médias qui souhaitaient avoir un siège sans accès à Internet devaient payer 75 dollars et 325 dollars pour obtenir un accès à Internet par câble.

A lire aussi :

[WiFi public : la justice européenne flingue l'anonymat sur l'autel du droit d'auteur](#)

[Le WiFi des locations Airbnb est plus risqué que le WiFi public](#)